

Compte rendu sommaire du Conseil municipal 19/02/2021

Convocation du 15/02/2021

Le Vendredi 19 février 2021 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire, sous la présidence de Madame Myriam Morand, Maire.

Étaient présents: Mmes MORAND Myriam Maire, THIMOND Martine, LEROY Aurore, LEMAIRE Brigitte, et Mrs TESSIER Jean Pierre, GUILLAUT Jérôme, LEMAIRE Dominique, SEGOUIN Christophe.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance adopté à l'unanimité, il est passé comme suit à l'ordre du jour:

Madame Thimond Martine est nommée secrétaire de séance

1. Démission Mr BOUHOURS JérémY

Mr BOUHOURS a fait parvenir sa lettre de démission au poste de conseiller municipal en Mairie avec effet immédiat.

2. Délibération convention Fondation Jean Jousse :

Mme MORAND donne lecture de cette convention aux conseillers, qui l'adoptent à l'unanimité.

3. Délibération règlement intérieur du cimetière communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent ce règlement intérieur qui sera diffusé par mail aux citoyens, disponible à la Mairie et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

4. Délibération annonce emploi agent technique polyvalent

Une annonce a été passé via le Pôle Emploi pour ce poste et transmis par mail aux citoyens. Elle a aussi été affiché dans les divers panneaux d'affichage communaux.

5 et 6. PLUi validation de la convention et délibération

Les membres du Conseil valident la convention suite à la mise en place du PLUi le 08/02/2021 et autorisent Mme le Maire a signé tout document relatif à ce PLUi.

7. Délibération changement chauffe-eau restaurant

Nous avons reçu trois devis concernant le changement de chauffe-eau du restaurant et il a été décidé de prendre l'entreprise qui a établi le devis le moins honéreux.

8. Délibération suppléant commission pour le Syndicat d'Eau

Mme LEROY Aurore est nommée suppléant de Mr TESSIER Jean-Pierre compte tenu de la démission de Mr BOUHOURS.

9. Neige/verglas (plainte des citoyens/arrêté du 05/02/2021)

En ce début de mois, notre territoire a connu une météo glaciale avec une neige tombée en relative abondance mais surtout le verglas très présent malgré les interventions rapides de notre agent technique. Les routes à peine déneigées et salées, le gel constant a permis au verglas de s'installer tant sur les routes que sur les trottoirs. Un arrêté permanent a été pris le 05/02/2021 afin de rappeler aux habitants que l'entretien des trottoirs est à la charge des riverains et qu'il s'agit de nettoyer l'ensemble du trottoir de la maison et non simplement déneiger que la partie devant la porte de la maison.

Cet arrêté est affiché en mairie, et un rappel dans le prochain trimestriel sera fait.

10. Travaux de voirie

Suite aux dernières intempéries que la Commune a vécu, il est nécessaire de réaliser certains travaux de voirie pour des problèmes d'inondations :

Bas Bourg : prévoir un reprofilage dans la cour du Bas Bourg ainsi qu'un caniveau : coût 1635,60 € TTC

Maison Neuve : Remplacement d'un busage détérioré : coût de 2 808.00€ € TTC.

Le Conseil Municipal accepte les deux devis et autorise Mme le Maire à les signer ainsi qu'à engager les travaux au plus vite.

12. Logements sociaux :

La question est posée durant le conseil de savoir si nous gardons les logements en locatif ou si nous les vendons. Une estimation sera demandée à un notaire et à une agence immobilière. Notre Commune n'est pas concernée par la loi SRU (% de logements sociaux).

13. Carrefour Croix Champagne

Le Département de la Sarthe décide, avec accord de la Commune, de mettre une place une limitation de vitesse à 50km/h en agglomération de la Croix Champagne. Les panneaux sont à la charge de la Commune et installés par elle-même.

De plus, la route départementale D126 ne sera plus prioritaire.

14. Questions diverses :

*Commission culture et tourisme : Mme THIMOND fait un compte rendu aux conseillers.

*École de Musique Intercommunale : Mme THIMOND fait un compte rendu aux conseillers.

*Commission finances Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise : Mr LEMAIRE fait un compte rendu aux conseillers.

*Location logement Rue du Nord : Une visite a été réalisé.

*Grûmes Gué Moële : Le propriétaire a été retrouvé. Nous sommes en attente de décision.

*Commission communale des finances : elle sera réunira pour élaborer le budget 2021.

*Semoir à sel : La Mairie va se renseigner du prix à l'achat.

*Chemins ruraux : la commission en charge des chemins communaux se réunira afin de faire un état de ces derniers.

*Comice agricole : Nous attendons début juin pour savoir si le Comice sera maintenu. Il est toutefois décidé, en accord avec Mr RENVOIZÉ, Président du Comice, de ne pas organiser la partie festive du samedi soir à savoir la restauration et le spectacle.

*Brouette de calcaire : Depuis plusieurs années, la Commune permet aux habitants de rénover leurs chemins privés en proposant gratuitement une fois par an une brouette de calcaire pour 100 m de chemin. Or, il apparaît une consommation abusive d'année en année pour empierrer. Nous remarquons que le calcaire ne sert pas qu'aux réparations des chemins. Nous serons vigilant.

La prochaine réunion aura lieu le Vendredi 12 Mars 2021 à 20H30 à la Mairie.